



Ecole Notre-Dame  
1, Cours Spy des Ternes  
15100 Saint-Flour

Autorisation de prises de vues et de diffusion d'images  
Année scolaire 2020-2021

De nombreuses activités pédagogiques conduisent notre école à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les élèves. L'école peut également être sollicitée par la presse.

La loi relative au droit à l'image oblige le chef d'établissement à demander une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'élève .....,

autorise l'école ou  n'autorise pas l'école :

- à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités scolaires,
- à utiliser les images fixées ou animées, audiovisuelles ou du multimédia prises au cours d'activités pédagogiques ou reflétant la vie scolaire pour la presse, une exposition au sein de l'établissement, la présentation des pratiques professionnelles des enseignants,
- à publier des photos de mon enfant en activité dans un groupe sur le site internet, le blog, la page face-book de l'école.

Fait à ....., le ..... Signature



Ecole Notre-Dame  
1, Cours Spy des Ternes  
15100 Saint-Flour

Autorisation pour les sorties  
Année scolaire 2020-2021

Monsieur, Madame ..... autorise(nt) leur enfant ..... à participer aux sorties scolaires qui auront lieu durant l'année 2020-2021.

Fait à ....., le ..... Signature

Délégation de pouvoir en cas d'urgence  
Année scolaire 2020-2021

Je soussigné(e) ..... autorise Madame Isabelle Thieulon, chef de l'établissement Notre-Dame, à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'intervention nécessitées par l'état de santé de mon enfant.

Cette autorisation est valable, en cas d'impossibilité, soit de me joindre (ou de joindre tout autre personne désignée par moi-même), soit d'obtenir l'avis du médecin traitant de l'enfant.

Fait à ....., le ..... Signature